TERROIR DE COM'

SEPTEMBRE 2024

Terroir de Caux
Communauté de Communes

LE MAGAZINE - N°11

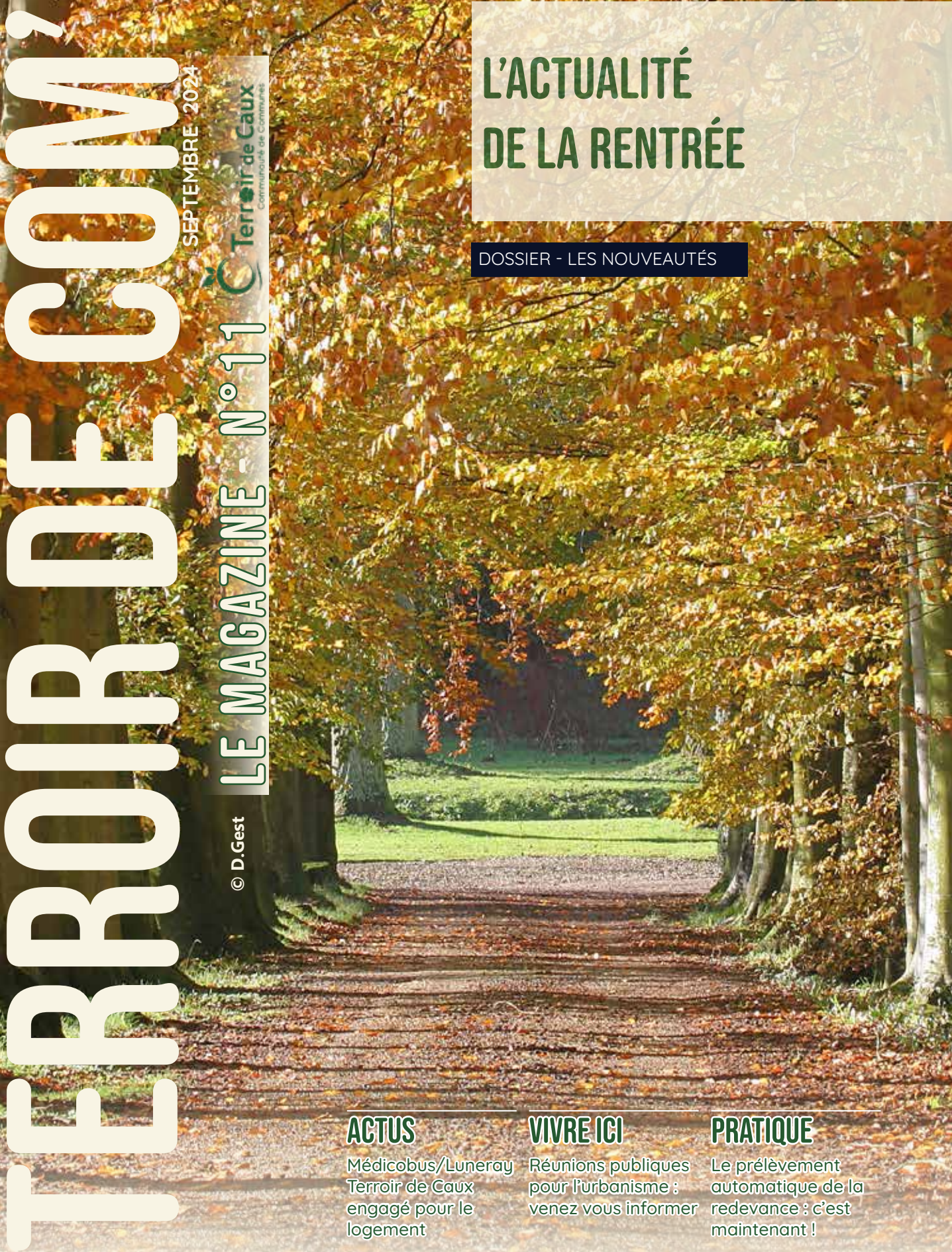

© D.Gest

L'ACTUALITÉ DE LA RENTRÉE

DOSSIER - LES NOUVEAUTÉS

ACTUS

Médicobus/Luneray Terroir de Caux engagé pour le logement

VIVRE ICI

Réunions publiques pour l'urbanisme : venez vous informer

PRATIQUE

Le prélèvement automatique de la redevance : c'est maintenant !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr
Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30

SOMMAIRE

ACTUS P 4-5

Le concert The Voice
Médicobus à Luneray
Terroir de caux engagé pour le logement
Votre magazine à l'heure du numérique

DOSSIER P 6-13

L'actualité de la rentrée
- Collecte latérale
- Nos ateliers découvertes
- Animations à venir pour vos enfants
- Le sport

INFOS PRATIQUES P 14-19

Redevance : le prélèvement mensuel
Le budget

VIVRE ICI P 20-23

L'eau
L'urbanisme : des réunions publiques
L'été dans nos centres de loisirs

PENSONS À DEMAIN P 24-26

Retour sur la journée nature
À la découverte des chauves-souris

SORTIR P 27-31

La programmation touristique
Croq ton Terroir
Les randonnées gourmandes
Édition 2024 du Trail Terroir de Caux P 32

En visite au séjour ados 2024.

Le mot d'Olivier Bureaux
Président de Terroir de Caux

AMBIANCE DE RENTRÉE

Madame, Monsieur,

Quel que soit le contexte, après la trêve de l'été, la rentrée reste pour la majeure partie d'entre nous un moment particulier de l'année.
Entre le sentiment, parfois un peu lourd, de retour aux soucis du quotidien et l'envie de changer les choses, il nous faut garder l'énergie nécessaire et surtout nous fixer des objectifs.
C'est évidemment ce que nous continuerons de faire à l'échelle de notre importante communauté de communes : malgré un contexte politique national compliqué, je garde pour but de faciliter vos conditions de vie sur le territoire, de développer davantage les services à la population, de soutenir l'économie, en un mot de rendre notre cadre de vie attractif.
Bien sûr, certaines mesures ne sont pas faciles à prendre, mais vos élus sont aussi là pour avoir connaissance des dossiers et voter en conscience les projets proposés. Même lorsque des divergences existent, le vote majoritaire guide ensuite la mise en application de notre politique.

Accueillir les enfants dans nos structures et leur faire passer de belles vacances est plus agréable à vous proposer. Les sourires que vous découvrirez dans les pages qui viennent sont notre plus belle récompense.

N'oubliez-pas de profiter de vos moments de repos pour découvrir les activités recensées et mises en place par notre office de tourisme.

Bonne lecture !

Bien à vous,

Directeur de la Publication : Olivier BUREAUX, Président. ISSN2824-9143
Équipe de rédaction : Charline FRANÇOIS, Sylvain HERVIEUX, Nathalie ROGÉ.
Création : Service communication. Impression : Imprimerie SODIMPAL à Franqueville Saint Pierre

VAL DE SCIE: visite d'entreprise

La Communauté de Communes Terroir de Caux et la CCI Rouen Métropole ont organisé mardi 18 juin une rencontre autour de la thématique de la « Marque employeur » dans les locaux des Ambulances Val de Scie, sur la Zone Artisanale d'Auffay.
Les chefs d'entreprises ont pu profiter d'une visite du site effectuée par Stéphane RYCKEBUSCH, Directeur des Ambulances de Val-de-Scie, afin d'obtenir un bel exemple de marque employeur. S'en est suivi un moment convivial où les participants ont pu échanger autour d'un apéro dinatoire.

LUNERAY: l'avenir pour la santé

Une réunion d'échanges avec les professionnels de santé de Luneray a eu lieu le 27 juin en présence des élus de Terroir de Caux et de la Mairie de Luneray. Ce fut l'occasion de présenter la nouvelle médecin qui devait commencer son activité dès le 8 Juillet et d'évoquer les étapes préalables au projet de Maison de Santé pour lequel un terrain a déjà été trouvé.

QUIBERVILLE: le concert de l'été

Le concert gratuit offert par Terroir de Caux a rassemblé cette année moins de monde que les éditions précédentes (environ 3200 personnes) malgré une programmation populaire et un travail de préparation en amont très soutenu. Mais les conditions météorologiques venteuses avec 15 dégrés en ont découragés plus d'un ! Les artistes, malgré ces difficultés, ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont fait le show pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ils ont honoré la saison 13 de The Voice et ont offert un spectacle de qualité. Ils n'étaient qu'au début de leur tournée d'été : à l'issue de ce concert, ils pouvaient se dire qu'ils étaient prêts à tout affronter !

LUNERAY : Médicobus signature de convention

Jeudi 18 juillet, Olivier Bureaux a signé la convention relative au déploiement du Médicobus en présence du Directeur délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé Normandie, de la Mairie de Luneray et de l'association Appui Santé.
Pour rappel, ce centre de santé mobile est présent à Luneray tous les jeudis, pour une période de 3 ans, afin d'accueillir les patients sans médecin traitant déclaré et en affection longue durée.
Ensuite, un point technique a eu lieu avec l'ARS sur les différents projets liés à la santé portés par Terroir de Caux ainsi qu'une visite sur le chantier de la Maison de Santé de Bacqueville en Caux dont l'ouverture est prévue pour Septembre 2024.

TERROIR DE CAUX engagé pour le logement

Le 19 juillet, signature de la convention cadre du programme ''Territoires Engagés pour le Logement'' avec le Préfet de la région Normandie et de la Seine-Maritime, les Présidents des Communautés de communes Terroir de caux, Falaises du Talou, Les Villes Soeurs, de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime et de l'EPF Normandie.
La candidature commune de nos 4 territoires a été retenue dans ce programme dont l'objectif est la production de plus de 30 000 logements à l'horizon 2027 sur l'ensemble du territoire national.

TERROIR DE COM' : une page qui se tourne

Vous ne trouverez plus votre magazine trimestriel dans votre boîte aux lettres.
Ayant rencontré des problèmes récurrents de distribution dans nos 79 communes et après avoir sollicité votre avis dans le dernier numéro de mai 2024, nous avons opté pour la formule numérique.
Le journal est consultable sur notre site internet : **www.terroirdecaux.fr**
Si vous le souhaitez, vous pourrez récupérer un exemplaire papier auprès de votre mairie ou dans l'un de nos points d'accueil : France Services, Office de Tourisme, Gymnases, Piscine de Val-de-Saâne, Déchetteries, Maisons de Santé, antenne de Tôtes et bien sûr au siège social de la Communauté de communes.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Pour repartir sur de bonnes bases, chaque rentrée suppose que nous fassions parfois le point, tant dans nos vies personnelles que professionnelles. Terroir de Caux ne déroge pas à la règle en vous présentant ce qui va obligatoirement changer pour tout ou partie d'entre-vous mais aussi ce qui vous permettra de vous organiser en famille pour les prochaines semaines et vacances scolaires. N'oubliez-pas de consulter nos pages ''sortir'' en fin de journal avec toutes les animations proposées sur le territoire !

Ordures ménagères : top départ pour la collecte latérale

Nous vous l'avions annoncé dès le mois de décembre 2023, certaines communes seront collectées par un camion robotisé à partir de la mi-septembre (voir la carte en page 7).
Le ramassage des bacs se fera désormais **par le côté du camion** et non plus par l'arrière. Vous avez peut-être vu l'un des nouveaux camions réaliser des essais en conditions réelles pendant l'été...

Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir une information dans votre boîte aux lettres et/ou constater la pose d'**un sticker « sens du bac »** sur les couvercles de vos poubelles. Le conteneur doit être déposé avec l'ouverture face à la route, la poignée à l'arrière.

Les techniciens de collectes seront souples durant 3 collectes, soit jusque fin octobre.
Passé ce délai, seuls les bacs correctement placés seront collectés.

Dans le cas où votre bac ne serait pas positionné correctement, **un accroche bac** vert sera apposé pour vous rappeler les bonnes pratiques.

Les communes concernées

Les communes concernées par ce nouveau mode de collecte sont celles représentées en vert.

Les jours de collecte modifiés

Pour des raisons de cohérence de tournées, les communes de Gruchet-Saint-Siméon, Gueures et le hameau de Beautot à Lammerville changent de jours de collecte.
Les habitants concernés seront bien sûr avertis par courrier.

Pour la commune de **Gruchet Saint Siméon**, les bacs gris seront désormais collectés le lundi en semaine paire et pour les bacs jaunes, le vendredi en semaine paire également.
Pour la commune de **Gueures**, les bacs gris seront désormais collectés le jeudi en semaine impaire et pour les bacs jaunes, le mercredi en semaine impaire.
Une collecte supplémentaire du bac jaune est prévue le 11 septembre et une collecte supplémentaire du bac gris est prévue le 12 septembre.

Les calendriers de collecte sont à retrouver sur notre site internet :

DOSSIER

Les ateliers découverte

3€
par personne
Réservation
obligatoire
06 01 78 75 29

Rallye quizz

vendredi 13 septembre
9h à 12h
~
RDV à la mairie
de Val-de-Saâne

Aquagym

vendredi 25 octobre
11h à 11h45
~
RDV à 10h45
à Val-de-Saâne

Ateliers mémoire

vendredi 27 septembre
9h30 à 11h30
Com Com
Terroir de Caux
~
vendredi 8 novembre
9h30 à 11h30
Salle Varenne et Scie
Longueville-sur-Scie
~
vendredi 13 décembre
9h30 à 11h30
Salle de réunion
Gymnase de luneray

Atelier bijoux

vendredi 29 novembre
9h30 à 11h30
~
Salle Varenne et Scie
Longueville-sur-Scie

Initiation 1ers secours

vendredi 11 octobre
9h30 à 11h30
~
Saint-Denis-sur-Scie

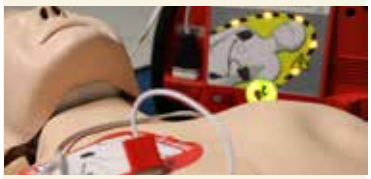

Couture

vendredi 4 octobre
9h à 12h
~
Brachy

Atelier ‘‘ je bricole en famille ‘‘

Confection d’un
calendrier de l’Avent
jeudi 24 octobre
14h à 16h00
~
Gruchet-Saint-Siméon

Contact : cboudet@terroirdecaux.net

Les ateliers découverte informatique

Jeudi 5 septembre

''Kahoot de rentrée''

Jeudi 14 novembre

Réalisation d'un album photos sur Internet

Jeudi 19 septembre

Sécuriser son compte Google

Vendredi 22 novembre

Réalisation d'un album photos sur Internet

Jeudi 3 octobre

Gestion des mails

Jeudi 28 novembre

Réalisation d'un album photos sur Internet

Jeudi 17 octobre

Atelier smartphone

Vendredi 6 décembre

Envoyer des cartes virtuelles de Noël

Le tarif est de 3€ pour des ateliers qui se déroulent de 9h30 à 11h30 au siège de la Communauté de Communes.

Réservations au 06 01 78 75 29

Clémence Boudet
cboudet@terroirdecaux.net

Sophie Delaunay
sdelaunay@terroirdecaux.net

Accueils de loisirs : à vos agendas !

Soucieux de respecter l'environnement, seul **un mail,** via les écoles, vous sera envoyé à la rentrée de septembre avec les dates importantes à retenir pour l'année.
Nous vous rappelons que malgré le nombre conséquent de places (780 pour les petites vacances), celles-ci partent très vite. Il est donc très important de mettre à jour votre espace famille bien avant les inscriptions. Celui-ci est accessible en tout temps directement sur notre site internet : **www.terroirdecaux.fr**

Les accueils de loisirs sont ouverts toutes les premières semaines des petites vacances d'hiver, de printemps et d'automne sur l'ensemble de nos 5 pôles et les deuxièmes semaines des petites vacances sur les pôles de Bacqueville et Tôtes/Val-de-Saâne (attention fermeture du pôle de Luneray les deuxièmes semaines).

TOUS NOS TARIFS SONT À RETROUVER SUR NOTRE SITE INTERNET

En projet : des accueils inclusifs ...

Nos accueils de loisirs sont des accueils éducatifs, reconnus par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

Nous travaillons également en collaboration avec le PRH (Pôle Ressources Handicap) et c'est à ce titre que nous sommes fiers de pouvoir accueillir des enfants à besoins spécifiques.

C'est quoi exactement le PRH ?

Le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à besoins particuliers dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire.
C'est un service gratuit.

Nous pourrons signer très prochainement la «**charte pour un accueil de loisirs inclusif en Seine-Maritime».**

Une charte, pour quoi faire ?

Tous les accueils de loisirs (périscolaires, extrascolaires, séjours de vacances...) sont des lieux collectifs où le vivre ensemble et la diversité participent à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

La charte pour un accueil de loisirs inclusif est destinée aux enfants, aux jeunes et à leur famille et se veut être un outil fédérateur pour co-construire un accueil adapté.

Elle vise à partager des bonnes pratiques fondées sur des valeurs communes.

Cette charte permet aussi de valoriser le droit de tout enfant, de jouer, de vivre, de grandir avec les autres, sur l'ensemble des temps qui rythme sa vie, quels que soient ses besoins spécifiques (situation de handicap, maladies chroniques ...).
Elle promeut l'inclusion comme un processus qui ouvre droit à la singularité, à la différence et à la participation sociale.

N'hésitez pas à contacter le service animation pour plus de renseignements.

contact @terroirdecaux.net
02 35 85 46 69

Du personnel motivé et formé : Cinthia et Valentine

Les deux collègues du service animation ont déjà de l'expérience en matière d'encadrement des enfants et ont en commun de vouloir rendre concrets l'accueil et l'insertion de chaque enfant, quel qu'il soit, sur les 5 accueils de loisirs du territoire.

C'est pourquoi elles suivent des formations à l'accueil d'enfants en situation de handicap depuis l'année dernière. Valentine est d'ailleurs déjà initiée à la langue des signes qu'elle a apprise lors de sa formation de professeure des écoles.

Pour chacune d'entre elles, le thème du handicap est un sujet qui les tient à coeur . Elles souhaitent accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles et répondre aux besoins des familles.

Le dispositif Ludisports 76, financé par le Département de la Seine-Maritime, est mis en œuvre sur le terrain par les communautés de communes.
Il permet aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école élémentaire, de découvrir différentes pratiques sportives. Les séances ont lieu une fois par semaine et se déroulent sur le temps périscolaire, dans les communes partenaires. Le Ludisports 76 a pour objectif de développer la pratique sportive en milieu rural, de contribuer à l'aménagement du territoire et à l'attractivité, et de favoriser une meilleure hygiène de vie.

Piscine de Val-de-Saâne

Cet été la piscine de Val-de-Saâne a innové en proposant différentes animations et découvertes aquatiques. C'est ainsi que petits et grands ont pu bénéficier d'un **Koh lanta**, d'un **aquagym spécial enfants**, d'une **initiation au waterpolo et au sauvetage** mais aussi de parcours divers et variés sur l'eau.
Des animations qui ont remporté un franc succès et qui seront reconduites.

Pendant les prochaines vacances scolaires venez profiter de l'**aquakid's** tous les samedis matins (de 10h00 à 13h00). Faites découvrir à votre enfant le milieu aquatique grâce aux différents parcours et jeux.
Ce sera l'occasion de passer un moment privilégié avec votre enfant. Cette activité sera ouverte aux petits de 6 mois à 8 ans révolus, accompagnés d'un à deux adultes maximum.

ATTENTION : LA PISCINE EST FERMÉE AU PUBLIC DURANT L'ANIMATION.

Salle multisports de Sainte-Foy

Envie de pratiquer un sport de raquette ?
La salle multisports de Sainte Foy est à votre disposition. Réservez votre créneau et venez pratiquer du badminton, du tennis ou encore du squash.
Il vous suffit de venir retirer votre carte d'adhésion au siège de la Communauté de Communes.

Renseignements au 02.35.04.74.85

TARIFS	PRIX D'UNE SÉANCE		CARTE DE 10 SÉANCES		ABONNEMENT ANNUEL 1 séance par semaine		ABONNEMENT ANNUEL 2 séances par semaine	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
Squash séance de 40 mn	10€/personne	15€	90€	95€	180€	185€	300€	305€
Salle multisports séance de 1h30	8€/personne	13€	70€	75€	155€	160€	260€	265€

INFOS PRATIQUES

Le prélèvement mensuel de la redevance

Vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) mais il est parfois trop tard pour sa mise place...

Afin de pouvoir établir **UN PAIEMENT EN 10 FOIS** (de février à novembre) pour l'année 2025, ne tardez pas à :

- remplir le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page suivante,
- retourner le document rempli accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire avant le 15 novembre 2024 (pour une prise en charge au 1er janvier 2025) à la Communauté de Communes, 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville-en-Caux.

Un échéancier vous sera transmis courant janvier 2025.

Rappel : Vous avez la possibilité de retrouver la procédure et de télécharger le mandat de prélèvement SEPA sur le site de la Communauté de Communes:
www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres

Comment payer votre redevance ?

Votre réglement est à effectuer à 30 jours maximum à reception de la facture.

- **Par chèque** auprès du Centre d'Encaissement des Finances de Rennes, accompagné du talon de paiement (attention ce talon n'est pas un TIP).

- **Par virement** (coordonnées bancaires mentionnées sur la facture).

- **Par internet** sur le site Payfip (identifiant et référence mentionnés sur votre facture)

- **Auprès d'un buraliste** référencé (paiement de proximité), voir ci-contre.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Nouveau service : le paiement chez les buralistes

Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture
Scannez et payez en toute sécurité.

Retrouvez la liste des buralistes agréés sur notre site internet :
www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la ***Communauté de Communes Terroir de Caux*** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la ***Communauté de Communes Terroir de Caux***.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR83ZZZ512422

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : Com Com Terroir de Caux Adresse : 11 ROUTE DE DIEPPE Code postal : 76730 Ville : BACQUEVILLE EN CAUX Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Y
Paiement ponctuel Y

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la ***Communauté de Communes Terroir de Caux.*** *En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement* ***avec la Communauté de Terroir de Caux***

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Adresse où retourner les documents :

Communauté de Communes Terroir de Caux
Service REOM
11 route de Dieppe
76730 BACQUEVILLE EN CAUX

Le budget, en quelques chiffres

Les recettes prévisionnelles 2024

3 172 831 €
Dotations perçues par l'État et différents organismes

746 581 €
Récupération de la TVA

3 684 152 €
Subventions pour l'investissement
(État, Région, Département ...)

900 000 €
Reversement par certaines communes
(charges transférées)

9 042 276 €
Fiscalité - Impôts

1 862 557 €
Reversement des budgets annexes.
Produits issus de nos activités
culturelles, sportives, de loisirs...

Les dépenses prévisionnelles 2024 , de fonctionnement et d'investissement

1 200 000 €
Reversement aux communes (charges transférées)

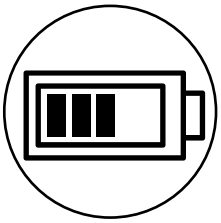

2 454 941 €
Charges générales (électricité, alimentation, fournitures, entretiens divers assurances...)

5 000 350 €
Charges de personnel, (salaires, charges...)

655 143 €
Service d'incendie

1 936 697 €
Syndicats (bassins versants, syndicat numérique, subventions versées...)

805 786 €
Remboursement emprunts (intérêts & capital)

1 275 000 €
Travaux de voirie

2 373 700 €
Maison de santé de Bacqueville en Caux

1 501 600 €
Extension Maison de santé Médiscie

555 200 €
Urbanisme (PLUI)

38 755 €
Développement durable

10 000 €
Tennis de Sainte-Foy (matériel, outillage)

Le budget

Voici le détail des budgets 2024.
Tous s'équilibrent en dépenses et en recettes

Ordures ménagères
6 468 223 €

MARPA
701 563 €

Office de Tourisme
411 890 €

Lotissement MARPA
7 565 €

ZA Bacqueville
71 063 €

ZA Criquetot
5 145 306 €

ZA Luneray
1 754 445 €

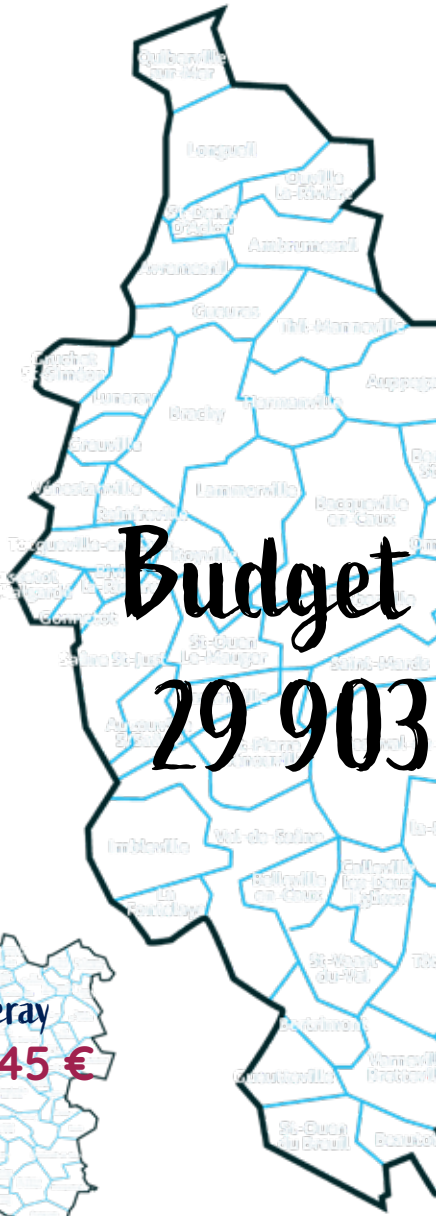

Budget
29 903

Assainissement
17 363 213 €

Eau potable
7 102 553 €

Eau potable
Belmesnil
401 649 €

SPANC
1 707 315 €

général
098 €

Hôtel
d'entreprises
260 062 €

Lotissement
Bacqueville
5 656 565 €

Lotissement
Quiberville
1 059 070 €

Urbanisme : venez aux réunions publiques !

Lors de ces réunions, les projets de zonage vous seront présentés dans leurs grandes lignes ainsi que le règlement écrit .

Ces éléments serviront à l'instruction des futures autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme,...).

Il vous sera possible de consulter sur plan papier le projet de zonage propre à votre commune et d'échanger avec les techniciens travaillant sur le projet de PLUI.

Pourquoi une augmentation du prix de l'assainissement collectif ?

Lors de l'assemblée générale de juin 2024, le conseil communautaire a pris une délibération dont l'objet était l'adoption d'une augmentation des tarifs du service public de l'assainissement collectif de la CCTC applicables à compter du 1er juillet 2024.

L'objectif général est de disposer de **tarifs harmonisés** sur l'ensemble du territoire en compétence tout en assurant le financement des investissements nécessaires au service public de l'assainissement.

Depuis sa prise de compétence en 2020, la collectivité a réalisé un important travail de mise en conformité des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées. Au vu des conclusions des diagnostics réalisés, **les programmes de travaux supposent une intensification des dépenses d'investissement sur les ouvrages et réseaux sur les prochaines années.**
Le financement de ces investissements dépendra d'une part des subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et par le Département de la Seine-Maritime et d'autre part d'un autofinancement par la collectivité avec un recours limité à l'endettement (ce qui implique la revalorisation de la part collectivité du prix de l'assainissement).
Deux réunions publiques auront lieu la première semaine de novembre en présence des élus du territoire afin de répondre à vos interrogations. Les dates, heures et lieux vous seront communiqués ultérieurement.

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Service gratuit
Ouvert à toutes et tous

Ateliers Numériques

Auffay - Val de Scie / Bacqueville en Caux
Luneray / Longueville sur Scie

Vous souhaitez apprendre à utiliser votre **smartphone**, **tablette** ou **ordinateur** ?

- Communiquer avec vos **proches**
- Faire une recherche sur **Internet**
- Consulter un **site administratif**
- Gérer votre **boite mail**
- Retrouver et ranger vos **fichiers**
- Protéger vos **données**
- Etc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Contactez Nicolas DUCHEMIN
Conseiller Numérique Terroir de Caux
Tél. 07 48 10 36 92
nduchemin@terroirdecaux.net

Accueils de loisirs d'été : le plein d'activités !

Les accueils de loisirs Terroir de Caux, ont une nouvelle fois affiché complet.
Ce ne sont pas moins de **1 155 enfants** qui ont pu être accueillis du 8 juillet au 2 août sur les 5 accueils de loisirs que compte la Communauté de Communes.

ALSH BACQUEVILLE

ALSH BACQUEVILLE

ALSH LONGUEVILLE

ALSH LONGUEVILLE

ALSH LUNERAY

ALSH LUNERAY

ALSH TÔTES / VAL DE SAÂNE

ALSH TÔTES / VAL DE SAÂNE

ALSH VAL DE SCIE

ALSH VAL DE SCIE

Cette année encore, les séjours multisports pour nos ados ont affiché complet : **96 jeunes** qui ont pu se rendre au parc d'Ohlain, dans le Pas de Calais, pour profiter de 6 jours de camping . L'occasion de faire le plein d'activités sportives dans une ambiance chaleureuse.

SÉJOUR 1

SÉJOUR 1

SÉJOUR 2

SÉJOUR 2

Retour sur la Journée de la Nature

Après le succès de la 1ère édition, la Journée de la Nature a fait son retour le 25 mai dernier.

Comme en 2023, différentes activités autour de la biodiversité et de l'environnement se sont déroulées tout au long de la journée.

Trois animations ont été proposées le matin :

- **Un atelier de construction de composteurs** avec le service environnement et déchets à Vassonville
- **Une visite de la STEP de Longueil** et de son refuge de biodiversité par le service Eaux et assainissement
- **Une animation sur la reconnaissance des oiseaux et la construction de nichoirs à oiseaux** par le service Développement Durable et un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) à Val-de-Scie.

L'après-midi a été consacré à **l'Abeille noire** au conservatoire de l'Abeille noire à Bacqueville-en-Caux.
L'apiculteur Pierre LEMESLE a commencé par expliquer la vie des abeilles en général puis il s'est focalisé sur la race patrimoniale normande : l'Abeille noire.
Celles et ceux qui le voulaient, on pu s'approcher au plus près des ruches.
La journée s'est clôturée par une dégustation de miel accompagné de pain brioché du moulin de l'arbalète et des boissons de la ferme de Bonnetot.

Cette journée a rassemblé une centaine de personnes.

À la rencontre des chauves-souris !

Groupe Mammalogique Normand

Dans le cadre du Label Territoire Engagé pour la Nature, nous proposons différentes animations sur le thème de la biodiversité.
Le 16 juillet dernier , c'était l'occasion pour en apprendre davantage sur les chauves-souris avec Vincent POIRIER, passionné par ces espèces et membre du Groupe Mammalogique Normand, une association œuvrant pour la connaissance et la protection des mammifères sauvages. Une première partie théorique en salle a permis de mieux connaître ces espèces.

La seconde partie de l'animation était consacrée à l'observation des chauves-souris lors d'une balade nocturne autour du marais de Longueil. Plusieurs individus ont pu être observés qui appartenaient à trois espèces distinctes : **la Pipistrelle commune** (1) **la Sérotine commune** (2) et **le Murin de Daubenton** (3). Ce dernier chasse les insectes aquatiques et il est donc inféodé aux milieux plus humides.
50 personnes ont participé à cette animation.

1

2

3

Le saviez-vous ?

Idées reçues
sur les chauves-souris :

<< ***Non, elles ne s'accrochent pas dans les cheveux*** >>
et
<< ***Non, elles ne sucent pas le sang*** >>

(en tous cas pas en France où les espèces présentes sont exclusivement insectivores) !
Ce sont des animaux farouches qui ont peur des humains.

Clôture AMI « Mon restaurant scolaire responsable »

Le 19 juin, une réunion de clôture de l'AMI 2023-2024 «**Mon restaurant scolaire responsable**» s'est tenue à la cantine de Val-de-Saâne.
L'objectif était d'établir un bilan de l'accompagnement aux cantines scolaires de **Val-de-Saâne, Longueville-sur-Scie, Torcy-le-Grand et Bacqueville-en-Caux,** réalisé cette année, en partenariat avec le réseau des CIVAM normands. Terroir de Caux a réalisé un diagnostic sur le gaspillage alimentaire pour chacune des cantines. Le réseau des CIVAM normands a travaillé sur la partie approvisionnement en produits locaux (et/ou bio pour les cantines cuisinant sur place) ainsi que sur l'intégration de critères plus exigeants en terme de qualité des produits dans les marchés publics des cantines en prestation de service.
Cette réunion associait des agents des cantines et de la collectivité, des élus des SIVOS, des représentants de l'association des CIVAM normands et bien sûr Olivier Bureaux en tant que Maire de Longueville-sur-Scie et Président de la Communauté de communes. Un autre SIVOS du territoire est actuellement intéressé par la démarche.
L'AMI est renouvelé pour 2024-2025.

CÉRÉALES
HARICOTS VERTS
Ces emballages séparés se trient.
À déposer dans votre colonne de tri.
Emboîtés, ces emballages sont très difficiles à recycler.
À séparer avant de les déposer dans votre colonne de tri.
Guide du tri
BIEN TRIER, C'EST MIEUX.
Retrouvez les bons gestes sur votre application mobile.
CITEO

Les animations touristiques sont de retour !

Ce n'est pas parce qu'on a repris les cartables qu'on va arrêter de se balader sur le Terroir de Caux !
Le programme d'animations de l'Office de Tourisme continue après la rentrée :

SEPTEMBRE

Vendredi 6 - 20h00 Auffay, Val-de-Scie

Projection du film «L'Homme qui a sauvé Londres »,
Tourné en 1972, notamment à Auffay, le film retrace l'histoire de Michel Hollard. La projection sera suivie d'un échange avec la famille du résistant.
Salle des fêtes d'Auffay. Gratuit

Samedi 7 - 9h00 - Auffay, Val-de-Scie

Randonnée dans les pas de Michel Hollard et sur les traces des V1 avec Agnès Hollard et Maud Jarry (historienne).
17 km - RDV Place de la République
Pique-nique tiré du sac.
Réservation obligatoire. 10€/personne

Dimanche 8 - 14h00 à 18h00 - Auffay, Val-de-Scie

Journée Michel Hollard au château de Bosmelet
Visite des vestiges du site V1 du Bosmelet, avec les guides du Val Ygot. Présentation de maquettes.
À 15h00, conférence de Maud Jarry, historienne.
À 17h00, lecture de poèmes de guerre (Apollinaire, Eluard, Desnos, Char).

Mercredi 11 - 14h30 - Ouville-la-Rivière
Visite de l'usine PTL, emballages plastiques
Gratuit

Samedi 14 - 14h - Auffay, Val-de-Scie
Découverte d'Auffay et initiation Qi-Gong
RDV à l'Office de Tourisme
5€ par personne

Terroir de Caux
Les Festivals
Théâtre d'automne
Sept./oct. 2024
POIL DE CAROTTE
LONGUEIL - 27/09
LE PETIT THÉÂTRE NOMADE
LE CATELIER - 05/10
SPECTACLE DE MAGIE
ST VAAST DU VAL - 11/10
Réservations en ligne
www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie/
Avec le soutien de
76
SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT
Programme complet sur

OCTOBRE

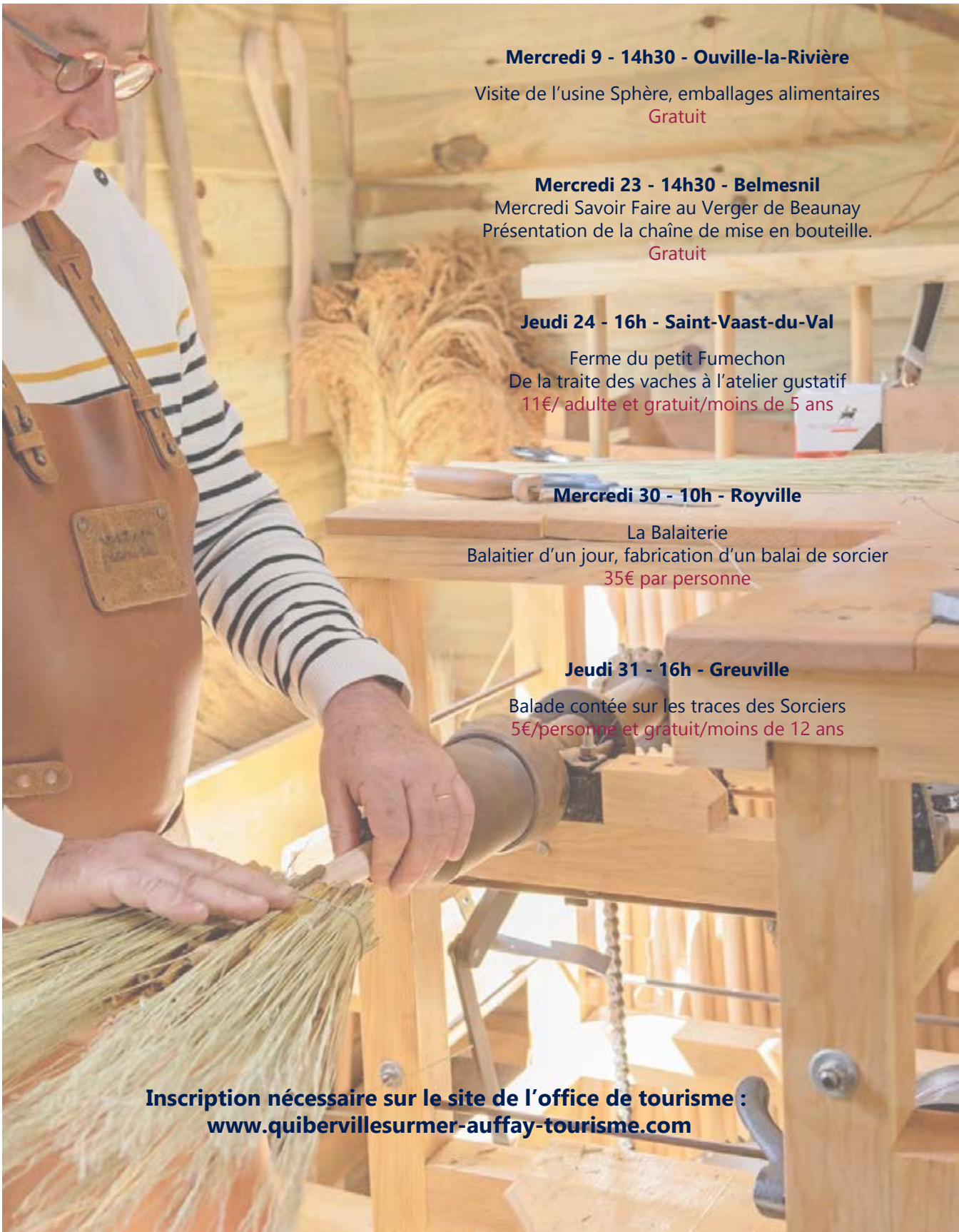

Mercredi 9 - 14h30 - Ouville-la-Rivière

Visite de l'usine Sphère, emballages alimentaires
Gratuit

Mercredi 23 - 14h30 - Belmesnil

Mercredi Savoir Faire au Verger de Beaunay
Présentation de la chaîne de mise en bouteille.
Gratuit

Jeudi 24 - 16h - Saint-Vaast-du-Val

Ferme du petit Fumechon
De la traite des vaches à l'atelier gustatif
11€/ adulte et gratuit/moins de 5 ans

Mercredi 30 - 10h - Royville

La Balaiterie
Balaitier d'un jour, fabrication d'un balai de sorcier
35€ par personne

Jeudi 31 - 16h - Greuville

Balade contée sur les traces des Sorciers
5€/personne et gratuit/moins de 12 ans

Inscription nécessaire sur le site de l'office de tourisme :
www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

CROQ' TON TERROIR

Semaine de l'alimentation durable

DU 20 AU 27 OCTOBRE 2024

TERRITOIRE 2022 2024 ENGAGÉ POUR LA NATURE

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Programme complet sur

De la randonnée, oui, mais gourmande !

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Départ à 9h00 à Vassonville

L'Office de Tourisme Terroir de Caux vous propose de découvrir *la Vallée de la Scie* lors d'une randonnée gourmande de **18 km** . Vous aimerez les pauses gourmandes où vous pourrez à la fois découvrir le patrimoine local et déguster les produits des producteurs.

Château de Bosmelet avec dégustation des produits de la Ferme de la Castorette

Ferme Aquaponique à Saint Victor l'Abbaye avec des dégustation de produits de la ferme (truite et végétaux)

Moulin de l'Arbalète à Saint Maclou de Folleville avec dégustation des produits de la Ferme de la Castorette et des Minis de l'Arbalète

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Départ à 9h00 à Brachy

L'Office de Tourisme Terroir de Caux vous propose une autre randonnée gourmande de 16 km . Vous retrouverez des pauses gourmandes pour déguster les produits des producteurs locaux sans faire l'impasse sur le patrimoine local.

Ferme des Trois portes , éleveur et boucherie à la ferme, une halte riche en saveurs où vous dégusterez les produits de la ferme et les produits de My French Rhum.

L'Ambullangère à Brachy avec dégustation des produits de la boulangerie au Levain

Pour chaque journée,
le tarif est de 20 € par personne.

Réservation obligatoire :

Office de Tourisme Terroir de Caux
02 35 34 13 26
www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

LA TRAVERSÉE DES VALLÉES
TRAIL DU TERROIR DE CAUX
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
LONGUEVILLE SUR SCIE
TRAIL SEMI-NOCTURNE
11 KM / 22KM / 28 KM
Départ 17h / Départ 16h45 / Départ 16h30
RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE
11 KM / Départ 17h
Terroir de Caux
Communauté de Communes